



PETITION Septembre 2022

Une cinquantaine d'habitants du quartier ont construit ce positionnement entre janvier et juin 2022.

L'arrivée du tram nous amène à repenser la mobilité dans le quartier. Diverses modifications sont déjà décidées par la ville, l'accès des piétons à la Meuse sera facilité, les entrées en voiture dans le quartier par les quais seront multipliées. Les TEC ont prévu des changements dans les lignes de bus. Mais de multiples aspects de notre mobilité quotidienne seront impactés et n'ont pas encore fait l'objet de décisions. **C'est donc le bon moment pour agir.**

L'objectif principal du Comité est de faire cohabiter harmonieusement les modes de déplacement des habitants. Il s'agit d'apaiser la circulation, de favoriser les modes de déplacement peu polluants, peu consommateurs d'énergie et peu bruyants.

Pendant la pandémie la ville a déjà fait avancer notre cause en imposant les 30 km/h dans notre quartier et en instaurant des rues cyclables rue Lamarck, Maghin, Vivegnis et rue Mathieu Laensbergh. Mais pour nous il s'agit de changer la structure des voies de communication en répartissant mieux les places respectives des piétons, des cyclistes, des transports en commun et des voitures. Il s'agira aussi d'éviter le trafic de transit au centre de notre quartier. Mais surtout de penser la circulation dans son ensemble.

La ville prend encore parfois des décisions sur des sens uniques dans une rue sans prendre en compte l'impact de cette décision sur d'autres rues et sur la vie de ses habitants. Pour travailler cette cohérence rien ne remplacera la consultation de

l'ensemble des usagers. C'est pourquoi nous prôtons des Assises pour la mobilité du quartier Saint Léonard. Ces Assises seraient organisées avec les autorités communales et leurs techniciens. Des experts en circulation seraient également invités. Mais **LES HABITANTS, QUI SONT LES EXPERTS DU QUOTIDIEN**, seraient centraux dans ces Assises. En attendant, comme ne pouvions rester sans rien faire. Voici donc les propositions concrètes issues de nos réflexions.

Pour illustrer notre proposition de modifications structurelles voici des exemples de répartition entre les différents types d'usagers :

Dans les rues où la largeur est suffisante, prévoir des trottoirs, une piste cyclable et des emplacements de parking en plus des deux voies de circulation comme rue Maghin.

Dans les rues plus étroites où des bus doivent passer, prévoir une voie de passage pour les véhicules, une voie pour le stationnement et deux trottoirs comme rue Lamarck et Saint Léonard.

Pour les rues plus étroites encore, briser l'aspect rectiligne de la rue traditionnelle en faisant slalomer les véhicules entre les emplacements réservés au parking. Ces séries d'emplacements sont marquées au sol et sont précédés et suivis par des bacs de fleurs. La vitesse est réduite à 20 km/h pour tous les véhicules de façon à ce que l'entrée dans le flux de la circulation soit



confortable pour tous. La priorité est donnée aux piétons sur toute la largeur de la rue. Ce qui permet de supprimer la distinction entre trottoir et voie de circulation pour véhicules. Ces rues sont annoncées comme voie partagée par un panneau représentant les différents usagers y compris un enfant jouant au ballon. Des exemples de ce type d'aménagements se multiplient et un exemple réussi est à voir à la rue Petite Voie à Herstal. Cette proposition pourrait prendre place dans notre quartier à la rue Vivegnis par exemple.

Pour revenir à l'ensemble du territoire de notre quartier nous voulons des passages piétons plus fréquents et au moins à chaque carrefour. Ces passages doivent être bien éclairés.

Pour les cyclistes, nous voulons des rues cyclables. Et ces rues cyclables doivent être bien annoncées, au sol en particulier. Des arceaux pour vélos doivent être disponibles aux magasins. De façon à ce que les personnes qui n'ont pas de place chez eux pour rentrer leur vélo ne soient pas pénalisés dans leur choix de la mobilité douce, des abris sécurisés pour vélos doivent être répartis sur l'ensemble du quartier.



Pour les transports en commun nous voulons qu'ils soient financièrement accessibles à tous. Le passage du bus de la ligne 4 doit être plus fréquent et les arrêts doivent être protégés de la pluie.

LIEGE - VIVEGNIS

La gare de Liège - Vivegnis doit être réouverte.

En ce qui concerne les voitures individuelles, nous voulons éviter le squattage des places de parking par les non habitants du quartier. Nous prôtons la généralisation au quartier du système parking riverains ponctué de parking en zone bleue (Disque obligatoire avec deux heures de stationnement maximum). Rappelons ici que le tram permettra d'accéder plus facilement au centre-ville (grands magasins et grandes écoles) et qu'au bout des lignes de tram, des parkings de dissuasion doivent être installés.



Pour éviter le trafic de transit qui vient du Thier à Liège et de la rue du Fonds-des-Taves, nous revendiquons l'aménagement suivant : La rue Bayard serait inversée pour amener ce trafic directement sur les quais sans passer par la rue Bonne Nouvelle et la rue Lamarck. Dans l'autre sens, le trafic des quais vers le Thier à Liège sera favorisé par la rue de la Câblerie, puis la rue Zabay qui sera prolongée jusqu'à la rue de Steppes par une ouverture de voirie dans un terrain communal. Depuis 1997 ceci figure dans les plans de la zone ZIP-QI et n'a pas été réalisé. Nous ne faisons ici que revendiquer l'application d'une décision prise il y a 25 ans. Depuis 25 ans ce trafic de transit nous fait poireauter dans les bouchons.

Nous souhaitons aussi l'extension du système des voitures partagées. Elles prennent cinq fois moins de places de parking que les voitures normales.



Déjà 36 % des liégeois n'ont pas de voiture et nous voulons augmenter ce chiffre. Ce recours massif aux transports en communs et à la mobilité douce est notre fierté.

Nous voulons aussi **un effort d'information et de formation sur les nouveaux aménagements** comme la zone 30, les rues cyclables, les nouveaux aménagements pour le tram, la ligne de bus 4 etc. Par exemple, combien d'utilisateurs ne sont pas encore au courant qu'il faut rouler à moins de 30 km/h à Liège dans l'espace qui va de la Place des Déportés à Coronmeuse !

POUR UNE MOBILITÉ DE QUARTIER QUI FAVORISE LA CONVIVIALITÉ ENTRE NOUS, FAISONS SIGNER CETTE PÉTITION.

